

Les Ronches

Journal municipal d'informations de Roncherolles-sur-le-Vivier

15 avril : Foire à tout

8 mai : Commémoration

30 juin : Festiv'Halle

DOSSIER

Les foyers témoins
zéro-phyto : l'heure
du bilan

► 9-12

Festiv'Halle page 6 - Les coups de coeur littéraires de la bibliothèque page 8
Clôture du budget 2017 pages 14 et 15 - Faisons un point sur les travaux page 17



Nous l'avons déjà évoqué plusieurs fois dans ce journal : les dotations d'État ont diminué de 23 % entre 2014 et 2017, soit pour notre commune une perte cumulée des recettes de 155 000€ depuis trois ans. Cet effort est demandé aux collectivités au nom " de la réduction de la dette publique ". Or, selon les statistiques publiées par l'INSEE, la dette des collectivités locales reste stable depuis 30 ans (entre 8 % et 9 % du PIB), alors que celle de l'État explose, passant de 22 % en 1986 à 77 % actuellement.

Le gouvernement vient de présenter les principaux éléments de la Loi de Finances 2018, qui demande de nouveaux efforts aux collectivités locales (Communes, Groupements de communes, Départements, Régions) en leur imposant une diminution de la dette et une diminution des dépenses.

Ainsi, les dépenses de fonctionnement ne pourront pas augmenter de plus de 1,2 % par an. Compte tenu de l'inflation, cela représente 13 milliards d'économies demandées aux collectivités d'ici 2022. Les économies ainsi réalisées ne seront pas réinvesties, mais devront être consacrées au désendettement. Si ce plafond est dépassé, l'État diminuera d'autant ses dotations. La réduction des dépenses est inéluctable et les services publics proposés par la commune le seront donc aussi !

Les collectivités auront un accès limité à l'emprunt pour leurs investissements. Un ratio d'endettement sera fixé par le gouvernement, à charge aux préfets et à la Chambre Régionale des Comptes d'invalider les budgets des communes récalcitrantes.

La disparition progressive à l'horizon 2020 de la Taxe d'habitation supprime une variable d'ajustement des recettes communales. Les taux votés en 2017 ne pourront augmenter que très modérément l'année prochaine, et plus du tout à partir de 2020. Parallèlement, pouvons-nous espérer que le prix du gaz, de l'électricité ou de l'eau en feront autant ?

Ajoutons à cela diverses mesures annexes prises par le gouvernement :

- Suppression de la réserve parlementaire : les deux dernières années, elles ont permis d'installer le jeu des tout-petits près du pôle sportif, d'équiper l'école de nouveaux ordinateurs et de prévoir le changement des lisses du terrain de football pour 2018.
- Forte limitation des emplois aidés : effet d'annonce, certes ! Mais cette mesure avait l'avantage de permettre le retour à l'emploi de personnes qui s'en étaient éloignées. À Roncherolles-sur-le-Vivier, plusieurs agents communaux ont bénéficié de cette mesure avant leur embauche définitive.
- Effort sur les loyers demandés aux bailleurs sociaux : la baisse de leurs revenus se traduira obligatoirement par une baisse des investissements, soit dans la construction neuve, soit dans la rénovation.

Toutes ces mesures s'appliquent directement à notre commune, mais aussi à la Métropole Rouen Normandie, dont les capacités financières vont diminuer, tout comme les nôtres. N'oublions pas que c'est grâce à cette structure collective que de nombreux projets comme l'Éco Quartier du centre bourg ou encore la rénovation de la rue du Bois Breton ont pu voir le jour dans notre village.

Comment, dans ces conditions, peut-on continuer à financer sereinement les nouvelles obligations que l'État impose de plus en plus aux communes ? Études diverses et nombreuses dans l'élaboration du PLU, activités périscolaires, isolation thermique des bâtiments communaux, normes de sécurité et d'accessibilité dans les bâtiments publics, amélioration de la qualité de l'air dans les écoles, apprentissage de la natation pour les écoliers, les exemples sont nombreux et vont tous dans le bon sens mais ont un coût.

L'État nous impose de nouvelles économies. Comme toutes les autres communes, cela fait 10 ans que nous luttons contre les dépenses inutiles. Pour chaque euro dépensé, nous nous posons bien sûr la question de savoir à qui et à quoi il va servir. Cette année, malgré une baisse des dépenses de fonctionnement, malgré tous les efforts déployés par l'ensemble des agents et des élus, le compte administratif ne dégage pas d'excédent. Celui de l'an dernier a permis, entre autres, l'acquisition de véhicules pour le service technique, des améliorations dans la salle polyvalente, l'aménagement du cimetière, et l'enfouissement des réseaux rue du Bois Breton.

Sans excédent comment, en toute sérénité, réaliser le changement des lisses devenues dangereuses du terrain de football ? Comment renouveler le système informatique obsolète des services administratifs ? Comment entretenir les bâtiments communaux ?... Autant d'investissements envisagés cette année.

Le dernier levier sur lequel agir pour réduire les dépenses serait la diminution de la masse salariale : nous refusons que l'État nous oblige à réduire les emplois et la qualité du service au public.

Les élus de Roncherolles-sur-le-Vivier

Diaporama



Voeux du maire. Le 26 janvier.



Atelier *Les P'tits émoqueux* à la bibliothèque municipale. Le 13 février.

© Mairie



Présence des membres du CMJ qui interviennent dans le documentaire *Zéro phyto : un regard nouveau* à la projection en avant première du documentaire au cinéma l'Omnia à Rouen. Le 15 mars.



Visite de l'École Supérieure Nationale de l'Architecture de Normandie à Darnétal dans le cadre de l'évènement *Et si on parlait architecture ?* Les 16, 17 et 18 mars.



Vente de livres d'occasion de la bibliothèque municipale. Les 27 et 28 janvier.



Réunion publique sur la fibre optique. Le 20 février.

© ASRV Jog'Nature



Trail de la Ronce. Le 25 mars.

© Philippe Jaume



© José Delamare

Les foyers témoins de l'opération *zéro-phyto dans mon jardin* ont pu tester des outils manuels comme alternatives aux produits phytosanitaires, bientôt interdits chez les particuliers. Un retour à la terre qui fait du bien au moral et à la planète.

ÉDITO



José
Delamare



Alexandra
Azzopardi



Maxime
Tromprier



Hervé
Goubert

La consommation mondiale de pesticides était proche de zéro au début des années 60. Quelques décennies plus tard, en 2014, elle représentait un marché de plus de 3000 millions de kilos !

Une étude scientifique publiée à l'automne 2017 par la revue

scientifique *Plos one* relayait les résultats d'une étude internationale menée en Allemagne depuis 1989. Les conclusions de cette étude ? Sur les territoires allemands concernés par cette enquête, la population des insectes volants a diminué de plus de 75 % en à peine trente ans.

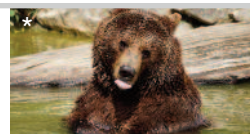
L'utilisation de produits phytosanitaires, l'agriculture intensive sont les principaux suspects de cette hécatombe qui menace la totalité de la chaîne alimentaire à l'échelle mondiale. La loi de 2015 relative à la transition énergétique prend en compte l'importance pour les générations futures de préserver la biodiversité. Ainsi elle impose aux collectivités de ne plus utiliser de produits phytosanitaires dans les espaces publics à compter du 1^{er} janvier 2017.

A compter du 1^{er} janvier 2019 ce seront les particuliers qui ne pourront plus utiliser ses produits nocifs pour entretenir leurs terrains privés.

Entretenir et cultiver nos terres sans produits phytosanitaires et dans le

respect de la biodiversité est possible. Quelques Roncherollais se sont mobilisés en 2017 pour engager une " expérience ". Réapprendre à entretenir un terrain, un potager avec des méthodes respectueuses de la biodiversité et de notre environnement. Ils ont été conquis. Ils ont découvert de nouveaux outils, de nouvelles méthodes permettant d'aménager différemment tout en préservant l'aspect esthétique des zones concernées. Ils souhaitent partager cela avec vous et partager leur savoir-faire. Vous pourrez ainsi, à la lecture du dossier de ce numéro des Ronches, développer vos connaissances et vous lancer ensuite dans la mise en application de principes simples respectueux de notre planète. L'avenir des générations futures est entre nos mains à tous. ■

La Commission de l'environnement et du développement durable



* OURS : LISTE DE COLLABORATEURS
D'UN JOURNAL, D'UNE REVUE

Directrice de la publication : Sylvaine Santo

Rédacteur en chef : Maxime Tromprier

Rédaction et relecture : Monique Boissière, José Delamare, Mireille Duhazé, Philippe Jeanne, Florent Lachèvre, Denise Lainé, Fabienne Leblond, Sylvaine Santo, Maxime Tromprier et les associations roncherollaises

Conception graphique : Service communication

Visuels : Voir crédits, pixabay.com, flaticon.com (freepick)

Impression : Planète Graphique, ce journal est imprimé sur du papier 100 % recyclé

Plus d'informations : www.mairie-roncherollesvivier.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie : lundi et jeudi de 15h à 18h, mardi et vendredi de 15h à 17h30, samedi de 9h à 12h

Adresse : 72 rue de l'église ; **Tél :** 02 35 59 09 59 ; **Fax :** 02 35 59 95 50



© Mairie



© Mairie



Festiv'Halle fait son bal...

Après le succès de l'édition 2017, Festiv'Halle revient au mois de juin 2018, le samedi 30, avec pour thématique la fête populaire ! Kermesse, concerts, jeux en bois et autres activités vous attendent tout au long de cette journée, placée sous le signe de la convivialité et du partage, au coeur du village. Réunissant les forces vives communales, associations, commerces et bénévoles, l'objectif de cette fête est aussi de valoriser les talents de la commune. Si vous êtes membre d'un groupe de musique, ou que vous connaissez un groupe de musique local, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie. Faites de même **si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles** pour préparer et encadrer cette journée riche en animations. Nous ne sommes jamais trop nombreux. Nous avons hâte de vous retrouver à cette nouvelle édition !

et rime avec écologie

Comme tout bon festival qui se respecte nous allons aussi, à notre tour, adopter le "1 euro, 1 gobelet". Il s'agira de verser 1 € pour récupérer un gobelet qui vous suivra tout le long de la manifestation pour vous désaltérer. A la fin de Festiv'halle vous pourrez soit récupérer votre euro en restituant le gobelet soit le garder en souvenir, ou encore le réutiliser pour l'édition 2019 de Festiv'halle ou d'autres manifestations. La volonté communale est de respecter l'environnement et d'anticiper la législation qui obligera en 2020 à ne plus utiliser de gobelets, assiettes ou couverts en plastique jetables.

A partir de cette année nous utiliserons donc des verres type « éco cup ». Nous comptons sur votre compréhension et sur votre investissement pour relayer l'information autour de vous. Nous retons à votre disposition pour toutes questions et vous serez informés sur ce dispositif jusqu'en juin en mairie ou encore sur le site Internet de la commune. Merci par avance. ■

Et si on parlait architecture ?

Malgré des températures encore bien hivernales quelques jours avant l'arrivée du printemps, une centaine de visiteurs s'est déplacée le week-end des 16, 17 et 18 mars pour découvrir l'exposition *Et si on parlait Architecture ?*. En déambulant entre des maquettes et des projets mis à disposition par des étudiants en architecture et celles réalisées par les enfants du périscolaire, entre les toiles de Serge Ponty et des photos de paysages urbains à Rotterdam et à Hong-Kong, ou encore scotchés devant une vidéo déroulant en boucle les réalisations les plus importantes des plus grands architectes contemporains ... c'est une véritable découverte de l'architecture qui a été proposée tout au long de ces trois jours. Sans oublier les travaux pratiques : voter parmi trois projets de fin d'études pour le plus enthousiasmant. C'est en l'occurrence celui présentant la gestion de l'air lié à la consommation d'énergie dans une tour à New York qui a retenu l'intérêt du plus grand nombre : 35 voix sur 73 votants ! Pour approfondir encore davantage cette découverte, 25 participants se sont retrouvés pour suivre une visite de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie à Darnétal, commentée par sa directrice Fabienne Fendrich, tout aussi passionnée que passionnante, et Gilles Hatrel, Conseiller municipal et... architecte ! Un grand merci à tous et à toutes pour le succès remporté grâce à vous par cet événement ! ■

© Mairie



© Peinture et Partage, Gérard Remigereau



Hommage au peintre Gérard Remigereau

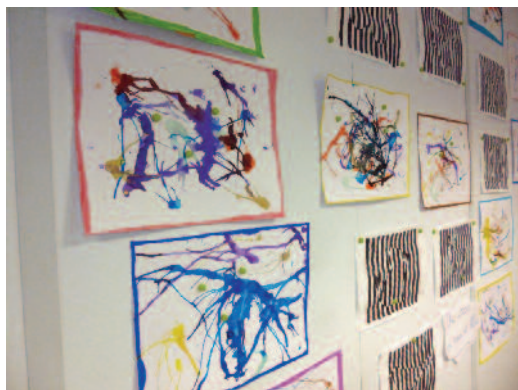
Déjà un an (le 26 juillet prochain) que l'artiste peintre, Gérard Remigereau, demeurant à Roncherolles sur le Vivier, depuis 2012, nous a quittés, à l'âge de 68 ans.

Entré à l'Ecole des Beaux-Arts de Rouen, avec Daniel Authouart et Emmanuel Lemaudele, il se révèle un élève très doué, d'après ses professeurs Toubanc, Mouillé, Ramondot, Savary. Il a obtenu 2 grands Prix de peinture : le Prix Le Franc-Bourgeois, au Salon de Rouen en 1971 et le Grand Prix de ce même Salon de Rouen, l'année suivante. D'après son très proche ami, Yves Richard, Gérard se détacha de la chape impressionniste et évolua vers une approche symboliste et imaginaire.

Grand passionné de musique, il mène aussi des expériences originales en Ariège, pendant dix années, au côté de groupes musicaux puis aussi en Normandie, à son retour, créant ainsi de grands formats sur scène, en public.

En 2005, il anime régulièrement des stages dans la Manche et crée ainsi l'association *Peinture et Partage*. En 2012, décision est prise de s'installer, Chemin du Vieux Moulin, à Roncherolles sur le Vivier, où Gérard Remigereau poursuivra avec ferveur, ses œuvres, ainsi que le Collectif. Les membres adhérents planteront ainsi leur chevalet et partageront le bonheur de la création artistique. Malgré sa disparition, le Collectif "Peinture et Partage" perdure, dans le même état d'esprit, et peut accueillir de nouveaux arrivants. ■

© Mairie



Les enfants des écoles maternelle et élémentaire s'exposent à la Halle aux Toiles à Rouen

Les élèves des écoles maternelle et élémentaire réalisent depuis plusieurs semaines des œuvres artistiques dans le cadre de l'exposition départementale des Arts plastiques qui se tiendra du **jeudi 21 juin au mercredi 4 juillet** à la Halle aux toiles. Cette exposition rassemblera diverses productions artistiques d'écoles du département sur le thème des couleurs.

Si vous souhaitez admirer les œuvres de vos enfants, n'hésitez donc pas à vous déplacer à la Halle aux toiles au début de l'été. ■

Courez emprunter les livres *Coups de cœur* des bénévoles de la **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE** et retrouvez toute son actualité à l'adresse www.mairie-roncherollesvivier.fr, rubrique *Vivre ensemble > Bibliothèque municipale* ■



La tresse

Laetitia Colombani

Premier roman très réussi. Trois femmes, trois continents, trois destins. une belle ode aux femmes, à leur courage, à leurs espoirs, à leur force. Une rencontre imprévisible. Le lecteur est en attente du lien qui existe entre ces trois femmes comme les mèches des cheveux qui s'entremêlent pour former *La tresse*.

Un éclairage sur la société traditionnelle indienne encore aujourd'hui dominée par les castes.

Chez Grasset

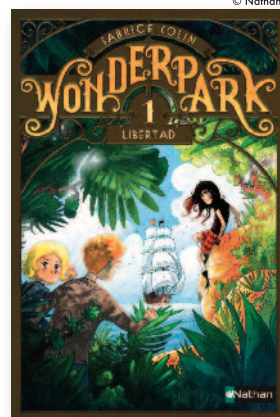
Wonderpark tome 1 : libertad

de Fabrice Colin

Entrez dans un parc d'attraction aussi fabuleux que dangereux, porte d'entrée de mondes secrets mais nos héros ne résistent pas à la tentation de s'engouffrer dans Libertad, le monde des pirates ! C'est un livre passionnant, recherché par les enfants qui aiment s'identifier aux héros et traverser avec eux toutes les péripéties. D'autres tomes sont à découvrir...

Chez Nathan

© Presse de la cité



© Nathan



On la trouvait plutôt jolie

de Michel Bussi

Du désert Sahélien à la jungle urbaine marseillaise, pendant quatre jours, un suspense bouleversant sur le thème de l'immigration. Cet universitaire rouennais, déjà reçu à la bibliothèque, nous enchante une fois de plus. Enquête policière, jalonnée d'assistantats au goût de sang étrange, et ponctuée du récit de la vie mouvementée d'une immigrée malienne, Leyli. C'est l'alternance de l'enquête policière aux clins d'oeil aux événements proches et traits d'humour qui suscite toujours notre engouement.

Chez Presses de la cité

Au revoir là-haut

de Pierre Lemaitre

Par ce titre, P. Lemaitre nous transporte dans le contexte de la grande guerre et de ses conséquences : le désespoir des gueules cassées, la lourde tâche de l'identification des morts. Dans ce contexte, deux escroqueries vont voir le jour : l'une à propos des monuments aux morts et l'autre sur la vente des cercueils. Dans un style incisif et percutant, ce prix Goncourt nous a convaincus.

Chez Albin Michel

© Albin Michel



© Albin Michel



Frappe-toi le cœur

d'Amélie Nothomb

Dans un style toujours aussi percutant et réaliste, nous découvrons la difficulté pour une fille, Diane, à être comprise, aimée. La maternité mal vécue de la mère devient alors une terrible jalousie envers une enfant aussi brillante. Dès les premières pages, on aime le récit de cette relation conflictuelle mère-fille. Cette part de violence dans les relations humaines n'a-t-elle pas une résonance en chacun de nous ?

Chez Albin Michel



© José Delamare



© José Delamare

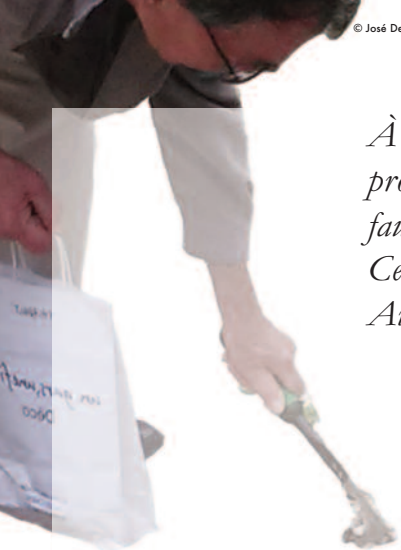


© José Delamare



© José Delamare

© José Delamare



À compter du 1^{er} janvier 2019, la vente, l'utilisation et la détention de produits phytosanitaires seront interdites aux particuliers. Il vous faudra donc utiliser d'autres techniques pour entretenir votre jardin. Ces techniques, six foyers témoins les ont essayées durant un an. Avec leur aide, nous avons rédigé des fiches techniques.

Flashez les **fiches techniques** dans ce dossier à l'aide des QRCode avec votre smartphone ou votre tablette. Retrouvez-les sur le site Internet de la commune www.mairie-roncherollesvivier.fr, rubrique **Cadre de vie > Zéro-phyto > Fiches pratiques**.



Abeilles : les abeilles contribuent à la reproduction de 80 % des espèces de plantes à fleurs. Or, un tiers des colonies ont été décimées en moins de 10 ans en Europe. Les substances chimiques, les pesticides, le manque de végétaux sont les principales causes de leur extinction.



Biodiversité : chaque être vivant joue un rôle qui lui est propre, mais complémentaire de celui des autres espèces. Mais cette biodiversité disparaît à un rythme que la Terre n'a jamais connu. C'est la sixième extinction de masse qui se joue sous nos yeux.



Compostage : En faisant mon propre compost, je fais un geste pour la nature : je réduis le volume de ma poubelle, je favorise la vie du sol et fournis à mon jardin un humus de qualité, je n'ai plus besoin d'utiliser d'engrais



Désherbeur thermique : Le désherbage thermique consiste à provoquer un choc thermique de manière à faire éclater les cellules végétales des plantes sans pour autant les brûler. D'un usage facile, surtout pour les personnes qui ont le dos fragile, il nécessite d'être utilisé régulièrement.



Gouge : Avec sa lame épaisse, elle permet d'aller chercher les racines en profondeur, en l'utilisant comme un levier. Elle excelle contre les plantes dont la racine plonge profondément dans le sol, comme les chardons, les pissenlits et les rumex.



Houe maraîchère : idéal pour les grandes surfaces ou les jardins potagers, elle permet de biner, desherber, sarcler, scarifier... C'est le juste intermédiaire entre les outils manuels à manche et les outils motorisés. A surface égale la houe maraîchère est plus rapide et moins fatigante que les outils manuels et surtout très confortable pour le dos une fois bien réglée.



Orties : se développant sur les sols trop riches, l'ortie est un formidable engrais et un répulsif idéal pour les insectes. Un seau, un peu d'eau, quelques orties et vous voilà prêt à réaliser un purin qui trouvera son utilité dans tout le jardin.



Paillage : qu'il soit minéral ou organique, le paillage a plusieurs vertues : il limite les arrosages, et le désherbage, il assure le drainage de l'eau, crée un lieu propice aux insectes utiles, fertilise et favorise la vie microbienne du sol.



Rhubarbe : poison pour le compost, mais compagnon idéal pour la lutte contre les pucerons, les feuilles de rhubarbes ne demandent qu'à rendre service. Utilisé en purin, il élimine les jeunes pucerons. Déposées à même le sol, les feuilles empêcheront les mauvaises herbes de pousser.



Tondre : tondre un gazon trop ras appauvrit la biodiversité : plantes nectarifères supprimées, insectes éloignés, garde-manger diminué pour les oiseaux. Apprenez à gérer votre pelouse de façon " différenciée " : à chacun son espace.



Zéro phyto : dans quelques mois, tout le monde y sera. Les techniques qui vous sont proposées dans ce dossier ont pour vocation à vous aider à passer ce cap. En entretenant régulièrement votre jardin, vous diminuerez le temps à y consacrer. Un jardin entretenu, c'est un jardin qui vit !



Les foyers témoignent

Vincent Decorde



Suite à l'appel à projet de la mairie, je me suis engagé au sein du collectif qui s'est constitué. J'utilisais peu de produits phytosanitaires mais je souhaitais échanger avec d'autres jardiniers et ainsi partager autour des expériences de chacun.

L'opération est une réussite puisque les foyers candidats ont tous exposé leurs problématiques et grâce aux kits et bonnes idées fournis par la mairie et l'équipe, nous avons pu mettre au point de nouvelles pratiques ou confirmer nos méthodes. Pour ma part, j'ai pu mettre en application la tonte différée et le désherbage thermique. En parallèle, les échanges avec les autres foyers m'ont permis d'améliorer mes interventions d'entretien du jardin.

En conclusion, le "zéro phyto" est un objectif simple à atteindre. Le partage de solutions durables et respectueuses de l'environnement, l'échange entre jardiniers sont des expériences à encourager.



Corinne Bellenger

Le désherbage manuel avec l'outil Fiskars permet de minimiser l'effort grâce à sa poignée ergonomique. Le système de levier permet d'extraire totalement les racines. Employé une fois par mois, le résultat est parfait et aucun risque de repousse. Peu onéreux (une trentaine d'euros pour des années d'utilisation), je l'ai adopté définitivement.

L'utilisation de tous les outils manuels amène une petite révolution culturelle : adieu pulvérisateur, pesticides.... redécouvrons la faune et la flore et préservons notre santé.

Philippe Jeanne



Ma participation à l'opération Foyers Témoins m'a permis d'élargir ma façon de désherber manuellement sans produits chimiques. J'ai pu expérimenter un petit outil très pratique : la gouge qui permet d'extraire les racines profondes (pissenlits, rumex...). J'ai aussi conseillé aux autres participants le couteau à émousser que j'utilise depuis longtemps, sa forme en crochet et sa lame coupante permet un désherbage des allées très facile.

L'opération Foyers Témoins m'a poussé à fabriquer une houe maraîchère qui permet de désherber des surfaces plus importantes. Elle me servira aussi à émietter et à aérer la terre de mon potager.



Isabelle Daveaux

Le désherbeur thermique ne nécessite pas de se baisser, il est léger et très simple d'utilisation. Sur un revêtement (goudron, dalles, gravillons, ...), après un passage de quelques secondes, les mauvaises herbes, chauffées, se dessèchent sur place, dans les jours qui suivent, pour disparaître complètement après une petite semaine.

L'opération est à renouveler tous les mois. Efficace également sur de la mousse, un coup de balai brosse est cependant nécessaire pour un effet visuel plus net.

Un nouveau membre siège au Conseil Municipal

Sa situation familiale et professionnelle ne lui permettant plus d'assurer ses missions d'élue, Johanna Christol a préféré démissionner du Conseil municipal. Hervé Goubert, candidat venant immédiatement après sur la liste " Ensemble pour Roncherolles ", a été installé dans ses fonctions lors de la séance du conseil municipal du 13 mars. Il travaillera dans la Commission Environnement et dans la Commission Communication. ■

Remise du label ÉcoQuartier

La commune s'est vue attribuer le label EcoQuartier – Etape 3 pour l'aménagement du quartier du centre bourg par le ministère de la transition écologique et solidaire.

Le projet communal du lotissement " Les Arondes " démontre que des solutions sont trouvées au niveau local pour produire des logements abordables, pour développer la mixité sociale et pour contribuer à la transition écologique dans un cadre de vie de haut niveau. Le processus de labellisation comprend une quatrième étape qui mesure, trois ans après l'obtention du label – étape 3, le respect des engagements pris dans le temps. ■

© Ministère de l'environnement



© Mairie



Le vote du budget, un point sensible cette année

La prochaine séance du Conseil Municipal du mardi 10 avril sera guidée par le vote du budget 2018 dans la continuité des réunions de travail de la Commission Plénière des Finances.

Les élus s'indignent de devoir organiser un service public de proximité, toujours plus indispensable en termes de solidarités et de lien social, alors que l'Etat organise la baisse massive et durable des ressources financières des communes. Si vous ne l'avez pas encore lue, nous vous invitons à découvrir la lettre ouverte des élus de la commune pages 2 et 3 de ce numéro. ■

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT = 883 874 €



École et Jeunesse = 353 270 €

Le montant accordé au pôle " École et Jeunesse " montre clairement, s'il était encore besoin de le préciser, qu'il constitue la priorité des élus. Tout est fait pour que les petits et plus grands aient de bonnes conditions de vie scolaire et extrascolaire :

- des classes accueillantes, un service et une restauration périscolaires dynamiques et de qualité.
- le financement des titres de transport et des entrées piscine dans le cadre de la scolarité des collégiens, grâce à l'Entente intercommunale des collèges de Darnétal, ainsi que des élèves de l'école élémentaire.
- des animations organisées par le Conseil Municipal des Jeunes rassemblant toujours de nombreux enfants.
- des sorties pour le groupe ados de plus en plus fréquenté.



Vie communale = 411 257 €

S'occuper des personnes en difficultés, entretenir le village et les bâtiments communaux, accueillir les habitants en mairie : autant de pôles pour lesquels les dépenses sont nécessaires pour fournir un service public de proximité de qualité.



Culture, Événements et Communication = 60 334 €

Trois fois par an tous les foyers roncherollais retrouvent dans leur boîte aux lettres ce journal municipal, financé en couleur pour chaque édition depuis janvier 2015.

La Bibliothèque municipale propose, outre le prêt gratuit de livres, des activités (les P'tits Emouquets) ou des spectacles (les Flanerolles, l'après-midi contes) entièrement gratuits.

Sans oublier la fête du village, Festiv'Halle, initiée par la commune avec les différentes forces vives de Roncherolles-sur-le-Vivier.



Vie associative = 59 012 €

Les associations de Roncherolles-sur-le-Vivier ayant signé une convention avec la commune reçoivent une subvention qui ne baisse pas... malgré les difficultés financières que connaissent toutes les collectivités. Elles bénéficient par ailleurs du prêt des salles communales autant de fois que nécessaire pour leurs activités régulières ou ponctuelles.

Le financement de ces dépenses est en très grande partie effectué par les dotations de l'État qui, dans le cadre de la réduction des dépenses publiques, ont diminué de plus de 23 % en quatre ans.

Maintenir la qualité du service public tout en subissant une baisse des recettes est compliqué et impose une surveillance quasi quotidienne des dépenses à envisager.

Pour autant, ce désengagement de l'État ne doit pas alourdir la fiscalité des habitants. C'est pourquoi la part communale des impôts locaux n'a été augmentée que de 1,1 %.

ZOOM SUR LES DÉPENSES EFFECTUÉES

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT = 156 444 €

Écoles = 12 140 €

Camions service technique = 25 273 €

Restaurant scolaire = 1 446 €

Cimetière = 32 924 €

Mobiliers urbains = 1 280 €

Matériels informatiques = 2 143 €

Écriture d'ordre = 15 078 €

Remboursement des emprunts = 52 573 €

Plantations Centre-Bourg = 1 172 €

Salle polyvalente = 12 415 €

En 2017, l'excédent dégagé par le budget de fonctionnement de 2016, les subventions accordées par l'État et les collectivités locales, et une réserve parlementaire sénatoriale, ont permis d'effectuer les investissements présentés ci-contre. ■

LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

Cet indicateur détermine, en années, l'horizon auquel la collectivité aurait terminé de rembourser ses emprunts en supposant qu'elle y consacre tout son autofinancement. La capacité de désendettement **de la commune est de 7 ans**. On considère que le seuil de vigilance se situe à 10 ans et le seuil critique à 11-12 ans.

© Mairie



Maintien de l'organisation de la semaine scolaire à la rentrée 2018/2019

Nous pensons devoir rappeler brièvement ici "l'historique" des bouleversements de l'organisation de la réforme des rythmes scolaires dans notre commune. Celle-ci a été mise en place dès la rentrée 2013-2014 avec le samedi matin travaillé, suivant en cela l'avis des chronobiologistes quant au bien-être et au développement des enfants, leur permettant ainsi de faire une pause en semaine et d'avoir une coupure moins marquée le week-end. Nous avons été soutenus à l'époque par l'Inspectrice de l'Education Nationale en poste qui partageait totalement notre position.

Parallèlement, un travail important a été réalisé pour la création de notre service périscolaire : recrutement de son directeur (sa directrice aujourd'hui) et d'un animateur, rejoint par la suite par un second ; élaboration du PEDT (Projet Educatif Territorial) ; rencontres et échanges avec les associations roncherolaises et des intervenants extérieurs pour la mise en place des TAP (Temps d'activités périscolaires, exigés par la réforme) sur la pause méridienne. Au terme de ce premier PEDT, Madame l'Inspectrice d'Académie nous a contraint à réviser notre organisation en nous imposant le mercredi matin travaillé à la rentrée 2016-2017, notre nouveau projet éducatif, déposé pour la nouvelle période de trois ans (2016-2019), ayant fait l'objet de son refus.

Le 27 juin 2017, un décret du Ministre de l'Education Nationale offre aux communes une possibilité de dérogation afin qu'elles puissent réorganiser la semaine scolaire sur 4 jours, sur demande conjointe de la commune et des conseils d'école. Ce décret étant paru quelques jours seulement avant les vacances d'été, la décision a été prise de ne rien envisager dans la précipitation pour les écoles de Roncherolles à la rentrée 2017/2018.

Le 23 octobre 2017, nous réceptionnions un courrier de Madame l'Inspectrice d'Académie nous indiquant que les communes revenues à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2017/2018 ne bénéficieraient plus du fonds de soutien de l'Etat dans ce cadre. Aussi, en considérant ;

- 1) le bien-être et l'intérêt de l'enfant en tout premier lieu (comme nous l'avons toujours fait),
- 2) notre volonté de maintenir les emplois créés et la qualité de notre service périscolaire,
- 3) les avis des mêmes chronobiologistes qui estiment toujours aujourd'hui qu'il vaut mieux une semaine de 4 jours $\frac{1}{2}$ même avec le mercredi travaillé qu'une semaine de 4 jours avec des journées d'apprentissage plus longues et un démarrage de la journée plus matinal,
- 4) tout en convenant que l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours $\frac{1}{2}$ avec le mercredi travaillé n'a pas le même impact sur les enfants de l'école maternelle que sur les enfants de l'école élémentaire.

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité le maintien de la semaine scolaire sur 4 jours $\frac{1}{2}$ pour la rentrée 2018-2019. ■

Vente de crêpes du samedi 17 mars

Les élèves et les enseignants de l'école élémentaire de Roncherolles-sur-le-Vivier souhaitent remercier les parents d'élèves qui ont participé à la vente de crêpes du samedi 17 mars, ainsi que tous les Roncherollais qui ont fait preuve d'une grande générosité. En effet, 680 euros ont été versés sur le compte de la coopérative scolaire et permettront aux élèves de l'école élémentaire d'effectuer une sortie scolaire au château de Martainville en fin d'année scolaire. Encore merci à toutes et à tous et à l'année prochaine ! ■

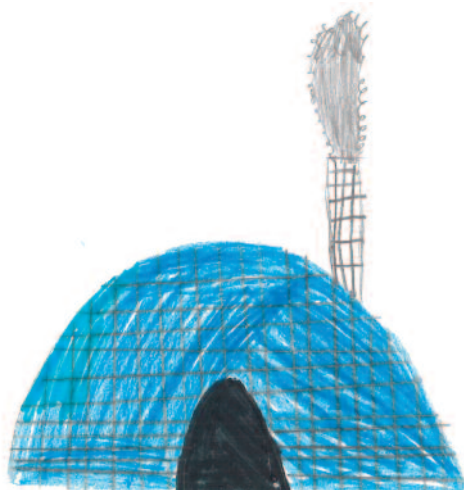


L'édition 2018 du Prix des Émouquets

Quel roman succèdera aux livres *Anne Lise, docteur Bonheur* d'Eoin Colfer et *Il faut sauver l'ours Olaf* de Mymi Devanet, vainqueurs ex-aequo de l'édition 2017 du Prix des Émouquets ? Pour connaître la réponse, les élèves de la classe de CE2 de l'école élémentaire vous donnent rendez-vous à la bibliothèque municipale le mardi 19 juin à 18h où ils éliront le *Prix des Émouquets 2018* parmi une sélection de six livres, retenus pour la compétition par les bénévoles de la bibliothèque municipale, qu'ils ont lu durant l'année scolaire.

Rappel des livres en compétition :

- *Abracadachat, Mille et un petits chats* de Jeanne Boyer et d'Anne Hemstege.
- *Le scarabée magique* de Michel Jirin et de Peggy Adam.
- *Mon copain bizarre* de Jean Guilloré et de Serge Bloch.
- *Jean Petit Marmiton, une surprise pour le Duc* d'Anne Jay et d'Arianne Delrieu.
- *Une amitié difficile* de Jean-Côme Nogués et de Rémi Saillard.
- *Dragon cherche métier* d'Emmanuel Trédez et de Stéphane Nicolet. ■



© Logo de l'édition 2018, dessiné par Lilian

Petits Contes pour Petits

Samedi 17 février 2018, la compagnie des frères Georges a présenté ce spectacle de qualité devant un public d'environ 80 personnes, dont 40 enfants. Quatre albums ont inspiré les deux comédiens qui ont créé une mise en scène très originale, amusante et interactive à partir d'objets détournés : fourchettes, couvercles, passeroies... Satisfaction totale des spectateurs qui se sont retrouvés autour d'un délicieux goûter préparé par les bénévoles de la bibliothèque. ■





La mare du Bois Breton

La mare du Bois Breton, qui a été creusée début 2016 a énormément souffert de la canicule de l'été 2017. Celle de Bimare aussi. Dans les deux cas, la couche d'étanchéité est constituée de bentonite, c'est à dire une argile comprise entre deux couches de géotextile. Du fait de l'assèchement de la mare, elle s'est probablement craquelée et n'est plus étanche. L'eau ne reste plus au fond.

Après plusieurs rencontres entre Guillaume Glère, conseiller mare de la Métropole Rouen Normandie, et la société qui a réalisé les travaux, cette dernière a pris la décision de refaire à sa charge ces deux mares durant l'été prochain. Ni la commune, ni la Métropole n'en assumeront la charge financière.

Une nouvelle couche de bentonite sera installée, permettant un meilleur ancrage des espèces végétales. Afin de s'assurer de l'étanchéité à long terme, une bâche plastique sera installée sous la bentonite. Les pluies d'automne permettront de s'assurer de l'efficacité du travail réalisé. ■



Point sur les travaux dans la Commune

Outre les travaux courants d'entretien de la voirie par les services techniques de la Métropole Rouen Normandie et de la commune, d'autres projets sont à l'étude.

Certains de ces projets sont programmés :

- Un cheminement piétons à l'entrée du lotissement des Siamoisiers pour accéder à l'arrêt de bus,
- Le déplacement du passage piétons afin qu'il soit dans la continuité de ce cheminement,
- Le marquage au sol des emplacements de stationnement et du passage piétons rue des Emouquets,
- L'installation de l'abri bus, route de Fontaine-sous-Préaux, à proximité des habitats collectifs du centre bourg,
- L'élagage des arbres d'alignement route de Préaux,
- Le comptage des véhicules et leur vitesse aux deux entrées du village sur RD 15.

D'autres sont à l'étude :

- Le remplacement de la chicane provisoire à la sortie du village vers Préaux,
- Le marquage au sol dans la côte vers Darnétal,
- Le maintien en sens unique de circulation rue de Quévreville.

La dernière partie des travaux de réfection de la voirie du Bois Breton va être réalisée comme prévu. Les derniers détails vont être apportés au projet. Le début de ces travaux est prévu dans le courant du mois de mai. Une communication sera faite aux riverains sur le déroulement et les contraintes de ces travaux (stationnement, circulation et transport en commun). ■



© Le Réveil Roncherollais

Le Réveil Roncherollais

Le 22 mars 2018, le Conseil Départemental de la Seine Maritime a décerné à Fabienne LAFITE les lauriers du bénévolat culture pour son implication depuis 30 ans au sein de notre association et autres. Le Réveil la remercie chaleureusement.

Cirque

Mathieu Lateurtre présentera le samedi 2 juin 2018 à 16 h à la Pépinière un spectacle de cirque tout public. Un programme varié avec des trapézistes, des funambules, des jongleurs, des acrobates, des équilibristes et toujours une mise en scène originale...

Théâtre

Cette année, le groupe de théâtre du Réveil retrouve avec plaisir les textes d'Aristophane. Après *Lysistrata* (texte pour la paix plusieurs fois présenté par le Réveil à la fin des années 2000), c'est un texte inspiré de *l'assemblée des femmes* qui sera mis en scène. Cette pièce intitulée *Cauchemar d'homme* sera présentée le samedi 7 juillet 2018 à 21h à la Pépinière.

Une pièce très drôle touchant à plusieurs sujets de société. Un texte tellement actuel malgré ses 25 siècles... Un moment de rires et d'émotions à partager.

Contact : Monique Lascroux au 02.35.59.08.15



Roncherolles Suspicion Cavités

L'association a pour but de défendre les intérêts des Roncherollais dont les parcelles bâties sont touchées par des indices de suspicion de cavités souterraines. Dès lors, soit ils acceptent une dépréciation de la valeur de leurs biens, soit ils effectuent des travaux lourds, intrusifs et coûteux. L'association, reçue le 2 mars par Madame Santo et le 23 mars par la Métropole, pense qu'il est possible de lever à peu de frais la plupart des suspicions ou réduire les périmètres de sécurité.

Contact : Guy Brisset au 06.62.07.07.16

© ASRV Jog'Nature



Jog'Nature

Pour sa 15^{ème} édition, 440 coureurs et marcheurs ont pris le départ de la Ronce, place Georges Lormier, dans une très belle ambiance, sur les chemins autour de Roncherolles. À l'arrivée, notre traditionnel riz au lait a remporté un vif succès. Chaque participant est reparti avec une bouteille de jus de pommes de la Bergerie du Vivier. Un grand merci à tous celles et ceux qui ont permis que cette manifestation soit une réussite, plus particulièrement nos 60 bénévoles, nos partenaires et les services de la mairie, sans qui rien ne serait possible. Cette année, une sensibilisation aux premiers secours a été proposée aux signaleurs avant l'épreuve, 28 d'entre eux ont souhaité en bénéficier. Notre partenariat avec l'association Agroécologie France Sénégal (AFS), qui permet à des villageois sénégalais de retrouver une autosuffisance alimentaire, est renouvelé (2 € par inscription lui seront reversés).

L'équipe Jog'nature organisatrice de la Ronce

Contact : Catherine Leduc au 06.83.44.59.25

État civil

Une pensée pour...

Marinette Le Loarer, le 3 mars.

Bienvenue à...

Marie Truphil, née le 1^{er} mars à Mont-Saint-Aignan.

Le saviez-vous ?

Nouveaux horaires pour les activités bruyantes, travaux de bricolage ou de jardinage, dans la commune. Les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 20h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h. Il sont interdits en dehors de ces horaires ainsi que les dimanches et jours fériés.

Le 12 février dernier le Conseil de la Métropole Rouen Normandie a approuvé le **PLU de Roncherolles-sur-le-Vivier** qui devient donc le nouveau document d'urbanisme en remplacement du POS.

Suivez l'actualité de vos enfants sur le **blog de l'Accueil Périscolaire** sur le site toutemonannée.com. Les parents dont les enfants sont inscrits au service de l'Accueil Périscolaire recevront le mot de passe à chaque inscription. N'hésitez pas à contacter le service périscolaire pour l'obtenir.

La mairie a édité un **annuaire des professionnels** de la commune. Si vous n'y êtes pas recensés ou si vos informations ont été modifiées, merci de prendre contact avec la mairie pour mettre à jour sa version numérique disponible sur le site Internet de la commune rubrique Cadre de vie > Services de proximité.

 **Mairie**
02.35.59.09.59

© Mairie

© Piauhey

© Mairie

© Mairie

© Le Réveil Roncherolles

© Bibliothèque municipale

© Piauhey

© Marilyn Leduc

© Mairie



Samedi 7 avril

Repas des anciens, salle La Pépinière à 12h30. Sur invitation de la Commission Sociale et Solidaire et sur réservation. Ouvert aux personnes âgées de plus de 70 ans.

Dimanche 15 avril

Foire à tout organisée par le C.F.A. à la Pépinière. Ouverture à 6h30 pour les exposants et à 8h pour les visiteurs. Inscriptions ouvertes à tous les particuliers. Tarifs : 4 (int.) et 3 (ext.) euros le m². Contact : Denise Lainé au 06.72.79.08.49.

Mardi 8 mai

Commémoration du 8 mai 1945, victoire des alliés sur l'Allemagne Nazie.

Samedi 26 mai

Atelier création artistique du C.M.J.. Ouvert aux enfants scolarisés du CP au CM2. Sur inscription. Limité à 15 places.

Samedi 2 juin

Mathieu Lateurtre présentera le samedi 2 juin à 16 h à la salle La Pépinière un **spectacle de cirque** tout public. Un programme varié avec des trapézistes, des jongleurs... en herbe !

Mardi 19 juin

Le Prix des Émouquets est l'occasion pour les élèves participant au prix de voter pour le livre qu'ils ont préféré durant l'année parmi une sélection. Rendez-vous à 18h à la Bibliothèque.

Mardi 19 et mercredi 20 juin

Distribution annuelle de **sacs de collecte**. Place Georges Lormier. Mardi de 14h à 19h. Mercredi de 9h à 19h.

Vendredi 29 juin

Comme à chaque fin d'année scolaire, **les enfants de l'Accueil périscolaire** vous présenteront un spectacle à la salle de La Pépinière à 18h.

Samedi 30 juin

Festiv'Halle est la fête du village. Au programme : tournoi de foot, kermesse, jeux en bois, musique, repas (sur réservation), cours de zumba, retraite au flambeau et soirée animée par un DJ.